

Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet www.geipan.fr, La consultation du guide d'identification des PANs vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe
(un objet constaté sur une photo ou un film APRES la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

• Le questionnaire est individuel et doit être rempli **par le témoin direct**

• Le questionnaire ne doit concerner **qu'une seule observation à la fois**

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web (www.geipan.fr), onglet « Recherche de cas » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

Merci de détailler ici vos connaissances dans les domaines suivants (spécifier AUCUNE si c'est le cas)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 1

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN - coordonnees en derniere page

Aéronautique : Astronomie : Topographie : Pan/Ovni :

Informations Complémentaires

Avez-vous trouvé le questionnaire sur le site du GEIPAN ?

Avez-vous consulté la rubrique « Qu'ai-je vu ? » sur le site du GEIPAN ?

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 2

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN – coordonnées en dernière page

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Pour votre récit, vous pouvez utiliser le texte libre préparé avant d'avoir consulté le « Qu'ai-je vu ? »

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

...

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 3

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN – coordonnées en dernière page

Merci de fournir toutes les informations demandées.

A1. Adresse précise du lieu d'observation (commune, département, rue,...) :

[NOGENT SUR MARNE 94130](#)

A3. Si Pendant un déplacement : nom du bateau, de la route ou référence du vol :

B1. Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?

je préparais mon petit déjeuner, face à la fenêtre de la cuisine

B2. Où vous trouviez-vous exactement ? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

dans ma cuisine au 2ème étage

B3. Description du lieu d'observation : ma cuisine donne sur l'intérieur de la résidence qui comporte plusieurs batiment

B4. Date de l'observation :[12/10/2017](#)/...../..... **B5. Heure précise de début** (en heure locale) :

6h20

B6. Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) :

1à2s

B7. D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ?

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 4

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN - coordonnées en dernière page

Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

B8. Le cas échéant, identité et relation entre ces témoins et le témoin principal :

B9. L'observation s'est faite de façon : continue /

(rayer ou supprimer la mention inutile)

B10. Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

B11. Qu'est-ce qui a provoqué la fin de l'observation ?

mon regard à été attiré par la lueur bleutée et brillante de ces bolides

B12. Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI

(rayer ou supprimer la mention inutile)

B13. Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

non

B14. Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :difficile à dire car il faisait nuit, mais je ne crois pas que les étoiles étaient visibles

B15. Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :non

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 5

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN – coordonnees en derniere page

B16. Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...) :
lumière néon en applique à droite de la fenêtre, donc reflet sur la vitre impossible

B17. Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) : à l'intérieur, je n'ai rien entendu

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 6

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN – coordonnées en dernière page

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

C1. Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...) :

une dizaine

C2. Forme :ronde avec une courte trainée due à la persistance rétinienne, cela ne ressemblait pas à une trainée de météorite pour en avoir vue de très nombreuses au cours de ma longue vie.Le diamètre apparent de ces bolides était beaucoup plus important(voir représentation sur photo ci-jointe sur laquelle j'ai assombri le ciel (nuit) et placé les objets à peu près à l'endroit exact ou je les ai vus avec un diamètre réaliste)

C3. Couleur :

bleu pale

C4. Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) : **comme la pleine lune**

C5. Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?voir ci-dessus, bleu clair

C6. Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) : **voir photo jointe**

C7. Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...) :**à l'interieur, fenetre fermée, je n'ai rien entendu**

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 7

onformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN - coordonnees en derniere page

C8. Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) :1 à 5kms car les bolides n'ont pas disparu derrière l'horizon, mais derrière les arbres, voir photo

C9. C10. Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village) nord-ouest trajectoire parfaitement verticale

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église) angle d'observation, environs 45°

C11. C12. Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) : horizontale car cachée derrière les arbres (voir photo)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 8

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN - coordonnées en dernière page

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village) voir photo google maps

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église) environs 45°

C13. Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) : **parfaitement verticale**

C14. Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) : **la moitié verticale du ciel visible, mais peut-être plus car il m'a fallu le temps de réagir pour porter mon regard sur les bolides**

C15. Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) : rien que je n'ai pu constater

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 9

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN – coordonnées en dernière page

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :

①

Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.

②

Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.

③

Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (<http://maps.google.fr>) ou Geoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

Si vous ne pouvez pas accéder à ce type de matériel, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 10

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN – coordonnées en dernière page

*. Utilisez cette page pour dessiner votre observation.
Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.*

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 11

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN – coordonnées en dernière page

E1. Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

très surpris car je n'avais jusqu'à cette date, vu qu'un phénomène d'objets multiples entrant dans l'atmosphère avec traînée trajectoire horizontale couleur blanche très lumineuse, dans les années 1990

E2. Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ? oui, mais à 6h20 du matin, peu de gens regardent le ciel surtout en ville ou on en voit qu'une faible partie

E3. Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

ayant vu de nombreuses météorites et un phénomène ressemblant à une entrée d'un astéroïde se fragmentant dans l'atmosphère, cela n'avait rien de comparable, cela ressemblait plutôt à des objets parfaitement sphériques, stables au cours de leur trajectoire

E4. Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? curieux mais réaliste et pragmatique

E5. Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les PAN ?

non

E6. Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

oui

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit à U GEIPAN :

page : 12

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit à U GEIPAN - coordonnées en dernière page

**E7. Pensez-vous que l'expérience que vous avez vécue a modifié quelque chose dans votre vie ?
Qu'il peut y avoir un avant et un après ? Expliquez ce que vous ressentez :**

pour moi, rien ne change car il y aura toujours une explication, tot ou tard en fonction de l'évolution de nos connaissances

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN :

page : 13

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit aU GEIPAN – coordonnées en dernière page

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- **Gendarmerie** (mentionner la brigade et la date) :
- **Police** (mentionner le commissariat et la date) :
- **GEIPAN** (mentionner le nom du contact et la date) : 12/10/2017
- **Enquêteur privé** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Ufologue** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Journaliste** (mentionner le nom du contact et la date) :
- **Internet** (mentionner le site et la date) :

Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? OUI
(elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.

(cocher ou supprimer les mentions inutiles)

une photo retouchée de l'endroit où je me trouvais lors de l'observation

un photo de google maps pour géolocalisation

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit au GEIPAN :

page : 14

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit au GEIPAN - coordonnées en dernière page

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

- J'autorise le GEIPAN à publier ce témoignage et les conclusions associées sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).
- J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement retouchées, dessins, schémas, vidéos).

Ce questionnaire est à renvoyer :

- Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

ou

- Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

GEIPAN

Centre national d'études spatiales

DSO/DA//GEIPAN

18 avenue Édouard Belin,

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles. Les demandes sont à adresser par écrit au GEIPAN :

page : 15

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

Les demandes sont à adresser par écrit au GEIPAN – coordonnées en dernière page